

Procès-verbal du conseil d'école du jeudi 4 juin 2026 à 18h30

Education Nationale : Présents : Directrice de l'école et Présidente : Mme Pilache, Enseignantes de l'école : Mmes Guillemeau, Martin et Fontenay.
Excusées : Mme Ducasse (Inspectrice de l'Education Nationale).

DDEN :
Mme
Chereau

Représentantes des parents d'élèves :
Présentes : Mmes
Picard Lapalus, Duarte
Sola, Das
Neves, Blehaut.

Représentants municipaux : Mme
Junius : adjointe mairie

Mr Gagui : directeur
adjoint service
éducation et enfance

1- Fonctionnement du Conseil d'école

1.1 Adoption du procès-verbal du conseil d'école précédent

Après relecture par les différents membres du conseil d'école, ce procès-verbal a été validé avant sa diffusion par la directrice sur Klassly.

1.2 Rappel des compétences du conseil d'école

Le règlement est connu par tous les participants.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Guillemeau, enseignante.

2- Restauration scolaire et hygiène

Néant

3- Vie scolaire

3.1 Rentrée 2026-2027

- Équipe pédagogique

L'équipe enseignante composée de Mmes Guillemeau, Martin, Fontenay et Pilache reste inchangée. Le nom de la personne qui assurera la décharge de direction n'est pas connu à ce jour. Concernant l'équipe des ATSEM, il est à ce jour confirmé que Mme Dieneba Magayoko ne sera pas présente à la rentrée prochaine en raison d'un changement d'orientation professionnelle.

- Effectifs et structure de l'école

A la rentrée 2026, les effectifs sont actuellement les suivants : 33 PS, 28 MS, 29 GS soit un total de 90 élèves. Ils vont certainement évoluer encore.

Pour effectuer les compositions des classes dont la structure n'a pas encore été décidée, la ligne de conduite sera les GS à 24 qui est une priorité académique.

Comme chaque année, les enseignantes de GS se mettront en lien avec les enseignantes de CP des écoles recevant les élèves de GS sortant de Léon Frapié, ceci afin d'assurer la meilleure continuité possible entre les cycles.

- Rentrée des classes

Elle aura lieu le mardi 1er septembre. La veille, une communication sur les klassly de classe sera effectuée précisant son déroulement pour les MS et GS. Les listes de classe y devraient également être diffusées. En ce qui concerne la rentrée des PS, elle aura lieu en demi groupe le mardi 1er et jeudi 3 septembre à 9h30 et tous les élèves feront leur rentrée ensemble le vendredi 4 septembre. Ce dispositif a été présenté aux familles lors des entretiens individuels pour les inscriptions. Certaines ont pu dire s'il était possible pour eux de suivre ce dispositif : si impossible, la directrice l'a noté afin que les enfants soient accueillis dès le mardi 1^{er} septembre. Une communication précisant le jour exact de rentrée de chaque enfant sera faite par la directrice par mail avant les vacances d'été. Les visites de l'école pour les futurs petits ont commencé depuis le lundi 1er juin. Il a été compliqué cette année de recevoir l'ensemble des familles du fait d'avoir reçu les inscriptions tardivement : certaines inscriptions (pour ceux ayant déjà eu un enfant scolarisé dans l'école) se sont faites par téléphone. Un livret explicatif est remis aux familles et sera également renvoyé par mail : il serait intéressant que le livret donné en septembre par la mairie soit transmis directement dès les inscriptions en mairie car de nombreuses familles ne connaissent pas le fonctionnement du périscolaire et le demandent à la directrice qui n'a pas forcément les réponses. Cela leur permettrait de ne pas tout découvrir après le moment où ils auraient besoin d'avoir les informations.

3.2 Rencontres parents-enseignants

Elles ont eu lieu en février et des entretiens réguliers sont faits. Comme indiqué en début d'année, fin juin, le livret Kidoo et le tableau « point d'étape » seront remis aux parents. Ils sont à conserver précieusement par les familles tout au long de la scolarité des enfants car l'école n'en garde aucune copie.

3.3 La coopérative scolaire

L'équipe enseignante souhaite remercier l'ensemble des familles pour leur participation en faveur de la coopérative qui aura permis de pouvoir proposer différentes animations et sorties aux élèves. Il est encore trop tôt pour dire le bénéfice réalisé par la vente des sacs pliables.

Il est aussi trop tôt pour donner le montant exact du solde de fin d'année. Néanmoins ce dernier sera positif.

3.4 Modalités de présentation des fédérations des représentants de parents d'élèves au conseil d'école

La directrice demande aux fédérations si elles pourront se présenter lors des réunions de rentrée dans chaque classe. Validé.

En parallèle, une distribution des flyers de présentation des fédérations sera réalisée par le biais des pochettes de correspondance.

3.5 Organisation des élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école (par voie électronique ou par correspondance)

A la rentrée, une commission électorale sera constituée par la directrice, une enseignante et deux représentants des parents d'élèves pour définir le calendrier électoral. L'organisation humaine pour la préparation et la mise en place des élections seront abordées en septembre 2026. Il est possible qu'un dispositif, validé par l'académie de Versailles, permette de les réaliser par voie électronique. Si tel est le cas le vote pour l'adoption de ce procédé est soumis au vote. Le cas échéant, cela aura lieu par correspondance : adopté à l'unanimité. En fonction des informations connues à la rentrée, nous verrons quel mode de vote sera réalisé mais l'ensemble des membres du conseil d'école s'accordent à dire qu'ils sont contre le maintien conjoint de ces modes de vote

4- Activités périscolaires

Néant

5- Partie Pédagogique du projet d'école

5.1 Fête de l'école

Les fédérations de parents ont transmis à la directrice un flyer contenant le programme de la fête de l'école du vendredi 12 juin pour le distribuer aux familles, ce qui a été fait. La fête est organisée par les fédérations de parents d'élèves avec le support de parents bénévoles. La demande de matériel a été envoyée à la mairie qui a fait un retour sur le matériel livré : la directrice a transmis l'information aux fédérations de parents. La directrice leur a également demandé un plan pour savoir où installer les barnums notamment.

Les enfants présenteront leur chorale avec la présence d'Anne Kathrin que nous remercions chaleureusement pour ce projet. Ce moment sera suivi par une danse travaillée avec Sandrine, animatrice du périscolaire et certains enfants.

Ouverture des portes à 19h00. Début de la fête à 19h15. Les modalités précises du point de rendez-vous pour chaque classe seront communiquées ultérieurement par les enseignantes. A 21h rangement : tous les parents présents seront invités à aider.

Tickets : 5 € les 6 tickets avec la pré-vente proposée tous les matins de 8h20 à 8h30 du 8 juin au 12 juin inclus. Le jour de la fête de l'école, les tarifs changeront (1€ le ticket).

Une « image code » pour contrôler les entrées.

Les parents souhaitent pouvoir installer dans le calme et ont demandé à Julie, responsable du périscolaire lors du conseil périscolaire s'ils peuvent venir à 18h30 pour l'installation. Discussion éventuelle autour de l'organisation de ce moment (matériel, mise en place, organisation, ...).

L'année dernière, la FCPE avait octroyait une subvention par école pour la kermesse. Elle avait été utilisée par les fédérations pour acheter une machine à bulles. Est-ce qu'un tel dispositif est reconduit cette année ? les appareils achetés sont mutualisés. Cette année les fédérations auront aussi en complément une machine à pop-corn.

Il est aussi possible que durant la soirée ait lieu une démonstration de Capoiéra : la directrice attend d'avoir plus d'informations pour savoir si elle aura bien lieu.

5.2 Point sortie fin d'année

Toutes les classes iront aux serres des princesses de l'Agrocampus de Saint Germain en Laye pour effectuer une visite guidée des serres suivi d'ateliers pédagogiques en lien avec la saison. A l'issue de l'atelier, chaque élève ou la classe repartira avec la production réalisée lors de l'atelier.

Les classes jaune et bleue feront leur sortie le lundi 15 juin avec le car municipal de la ville (un grand merci à la municipalité) et les classes verte et rose le lundi 22 juin avec un car privé. Le coût total de cette sortie est de 7,50 par enfant + coût du bus 970 euros 1675 euros.

5.3 Rugby

Toutes les classes ont participé à cette onzième édition du Roc'Ecole au stade Robert Barran le jeudi 28 mai. Du fait des conditions météorologiques, la journée initialement prévue a été raccourcie : les enfants ont seulement pu faire leur tournoi et les situations de jeux de l'après-midi n'ont pas pu être effectuées. Les classes verte et jaune ont pique-niqué sur place et les deux autres classes ont pique-niqué ensemble dans la salle de jeux. La directrice tient à remercier les enseignantes de GS, la conseillère pédagogique EPS Mme Lang Calin, les parents, le club ROC'HC et la Mairie pour leur engagement et leur participation pour le bon déroulement de cette journée.

5.4 Interventions RASED

Depuis plusieurs semaines, Karine Besombes enseignante spécialisées du RASED intervient dans les classes de GS de façon hebdomadaire. Elle propose des séances en fonction des besoins exprimés par les enseignantes. Cette année, pour les 2 classes, elle travaille l'encodage (langage écrit) avec des élèves ayant des besoins spécifiques.

5.5 Liaison GS/CP

Les GS iront visiter l'école Détraves le jeudi 18 juin après-midi par le biais d'une chasse aux trésors afin de visiter les lieux clés de cette future école. Des groupes mêlant CP et GS seront constitués. Cela sera aussi l'occasion de poser des questions. Une communication sur les klassly a été faite pour demander des parents accompagnateurs pour des raisons de sécurité. Le trajet s'effectuera à pied.

6- Sécurité et équipement

6.1 Point sur la sécurité à l'école

La directrice rappelle l'importance du respect des horaires d'accueil des élèves, en particulier le matin. La grille de l'établissement est ouverte de 8h20 à 8h30. Dans le cadre des mesures du plan Vigipirate toujours en vigueur et afin de garantir le bon déroulement des journées scolaires, il est demandé aux familles de veiller au strict respect de ces horaires.

7- Questions diverses posées par les fédérations

Pour la mairie :

7.1 Quand aura lieu l'installation des stores bannes pour permettre aux enfants de jouer dans la cour par temps de pluie comme promis lors du précédent conseil d'école ?

C'est en cours de livraison, ils seront installés dès réception.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 30.

A Houilles, le jeudi 4 juin 2026

La secrétaire



Le président

